



HAL
open science

Le conditionnel en français : énonciation, ultériorité dans le passé et valeurs modales

Jacques Bres, Sophie Azzopardi, Sophie Sarrazin

► **To cite this version:**

Jacques Bres, Sophie Azzopardi, Sophie Sarrazin. Le conditionnel en français : énonciation, ultériorité dans le passé et valeurs modales. *Faits de langues*, 2012, 40, pp.37-43. hal-00780764

HAL Id: hal-00780764

<https://hal.science/hal-00780764v1>

Submitted on 27 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le conditionnel en français : énonciation, ultériorité dans le passé et valeurs modales

J. Bres, S. Azzopardi, S. Sarrazin*

Comme on le sait, le paradigme morphologique appelé *conditionnel* en français est issu, dans la plupart des langues romanes, de la grammaticalisation de la périphrase bas-latine : V. inf. + *habere* à l'imparfait (catalan, espagnol, français, italien, occitan) ou au prétérit (italien). Cette grammaticalisation est très avancée en français dès les premières attestations¹ puisque le conditionnel se présente sous une forme synthétique : l'auxiliaire initial latin *habebat*, décatégorisé et érodé, est devenu un affixe verbal : *cantare habebat* > *chanteroit*. La forme, qui a dès le départ une valeur temporelle d'ultérieur du passé², a développé des emplois modaux nombreux, que Dendale (2001 : 9) classe en trois ensembles : *éventualité, emprunt, atténuation*. Quel lien entre la valeur temporelle d'ultériorité dans le passé et ces emplois modaux ? Nous faisons l'hypothèse que ceux-ci sont dérivés de la valeur temporelle du conditionnel, valeur qui procède directement des constituants morphologiques *-r-* et *-ait*³.

Dans un premier temps nous établirons, à partir de ces bases morphologiques, la spécificité énonciative de la valeur temporelle du conditionnel. Nous décrirons ensuite les chemins qui conduisent du temporel au modal à partir de l'étude d'emplois représentatifs des trois ensembles modaux précités. Compte tenu de l'espace dont nous disposons, nous ne pourrons qu'esquisser l'analyse, que nous conduirons sur la seule forme simple du conditionnel (*conditionnel présent*) en français.

1. LE CONDITIONNEL EN EMPLOI TEMPOREL : UN ULTERIEUR DU PASSE SUBJECTIF

* Praxiling, UMR 5267 CNRS-Montpellier III, jacques.bres@univ-montp3.fr

azzo.soph@gmail.com sophie.sarrazin@univ-montp3.fr
¹ *Cantilène de Sainte-Eulalie*, 880, v. 16 : (3) *El' ent aduret lo suon element : / Melz sostendriet les empedementz / Qu' elle perdesse sa virginitet ('Eulalie se raidit : elle souffrirait la torture plutôt que de perdre sa virginité')*.

² Et peut-être aussi une valeur modale d'hypothèse. Pour le débat non résolu : *le conditionnel, temps et / ou mode ?*, cf. *i. a.* Fleischman 1982 : 64.

³ Par convention, nous adopterons, pour la notation de ce morphème commun au conditionnel et à l'imparfait de l'indicatif, la désinence de 3ème personne.

Le conditionnel est morphologiquement composé des deux affixes *-r-* et *-ait*, d'où procède sa valeur temporelle d'ultérieur du PASSÉ (entre autres : Reichenbach 1947, Gosselin 2001) : l'affixe *-ait* pose dans le PASSÉ un élément à partir duquel le procès est situé en ultériorité par l'affixe *-r-*, comme dans *Pierre a dit que Corinne reviendrait*. Nous avons analysé (Bres 2009) cet élément non comme un simple *point de repère* (*Reference Point*, Reichenbach 1947), mais comme un autre acte d'énonciation (e), réalisé par un énonciateur e_1 , antérieur à l'acte d'énonciation principal (E) et rapporté par son énonciateur E_1 ⁴. C'est à partir de cet acte énonciatif (e) que le procès est construit en ultériorité *anaphoriquement*, ce qui rend compte de ce qu'il puisse référer à un événement antérieur, contemporain ou postérieur au *nunc* : *Pierre a dit que Corinne reviendrait la semaine dernière / aujourd'hui / la semaine prochaine*.

La structure temporelle du conditionnel en tant qu'ultérieur du PASSÉ est à l'origine d'un fonctionnement énonciatif *dialogique* : du fait de l'interaction des deux affixes *-r-* et *-ait* qui le composent, ce temps double systématiquement l'énonciation principale (E) d'une énonciation rapportée (e), explicite (discours indirect), présupposée ou sous-entendue (discours indirect libre notamment : *Pierre souriait : oui, Corinne reviendrait*). Il ne peut actualiser le sens temporel d'ultériorité que dans le cadre syntactico-énonciatif du discours rapporté.

On dira donc que le conditionnel temporel est un ultérieur du *passé subjectif*, valeur qui procède des éléments morphologiques qui le composent, et que l'on peut représenter de la sorte : $[(e) < (E) ; (e) \rightarrow P]$, ce qui signifie que son emploi implique une énonciation rapportée (e) antérieure à (E) (affixe *-ait*) ; et que le procès au conditionnel P se construit anaphoriquement comme ultérieur à l'énonciation (e) (affixe *-r-*).

2. DE L'EMPLOI TEMPOREL AUX EMPLOIS MODAUX

Que reste-t-il des deux éléments que nous avons posés à la base de la structure du conditionnel-temps dans les conditionnels dits d'*emprunt* (1) et d'*atténuation* (2) que nous prendrons ici comme exemples d'emplois modaux ?

- (1) Le recours aux biocarburants *serait* un remède pire que le mal (titre, *Le Monde*, 20 juillet 2011)
- (2) Réservation téléphonique (2009) dans un restaurant :
 - le *Duo* bonsoir
 - bonsoir je voudrais réserver deux places pour ce soir
 - oui ce *serait* à quel nom ?

Apparemment rien. Ni énonciation rapportée passée (e), ni ultériorité anaphorique : les procès signifiés par *être* ne semblent pas construits comme ultérieurs anaphoriquement à partir d'un acte d'énonciation (e) antérieur à (E) ; mais comme (temporellement) simultanés à (E) (plus précisément même ici, comme inclus dans sa temporalité). En (2) p. ex., on peut, à l'effet d'atténuation près, remplacer le conditionnel *ce serait* par le présent : « c'est à quel nom ? ». Et pourtant... Notre hypothèse est que ces emplois sont dérivés de la structure temporalo-énonciative décrite *supra* en 1., dérivation que nous fondons sur le fait qu'elle *persiste*, de façon abstraite, dans les effets de sens que le conditionnel produit en interaction avec le contexte dans ces différents tours. Nous allons nous attacher à expliciter cette rémanence et à expliquer la dérivation qui permet de passer des deux éléments de la structure temporelle [(e) < (E) ; (e) → P] aux effets de sens modaux produits en (1-2), qui relèvent des deux catégories du *médiatif* (Lazard 1956, Guentcheva 1996 ; correspondant à l'*evidentiality* en anglais) et de l'*épistémique*.

2.1. De l'énonciation antérieure rapportée ((e) < (E)) à l'effet de sens médiatif

Reprenons l'occurrence de conditionnel dit d'*emprunt* :

- (1) Le recours aux biocarburants *serait* un remède pire que le mal (titre, *Le Monde*, 20 juillet 2011)

interprétable comme le fait que E₁ (correspondant au journaliste) impute cet énoncé à un énonciateur antérieur e₁ (non précisé) (et secondairement par inférence suspend son engagement épistémique quant à la validité de l'explication proposée).

Le chemin qui mène de l'effet de sens temporel à l'effet de sens d'emprunt peut être décrit comme le passage d'une structure syntaxique de discours rapportant un acte d'énonciation antérieur (e) à une structure qui, par abstraction, le présuppose sans rien en dire, ou en explicitant au mieux son énonciateur dans une forme de modalisation en discours second en *selon / d'après x* (*selon certains experts, le recours (...)*). L'acte d'énonciation (e) n'est donc pas effacé, mais *persiste* sous une forme allégée, de moindre intension et de plus grande extension : celle d'une instruction (donnée par le conditionnel) de dédoublement énonciatif dans l'antériorité de (E). Ce qui était une condition d'emploi du conditionnel temporel – l'ancrage à un acte d'énonciation antérieur (e) – s'incorpore à son sémantisme, et est à l'origine de l'effet de sens d'emprunt : en (1), c'est le conditionnel et lui seul qui marque l'énoncé comme *médiatif* : il signale que le jugement selon lequel « le recours aux carburants est un remède pire que le mal » n'est pas le fait de E₁, mais procède d'une source énonciative antérieure (e₁) *non coréférentielle*.

Notre hypothèse permet, entre autres, d'expliquer le fait suivant : au conditionnel, la modalité médiative correspond à de l'oui-dire, qui présuppose un

acte d'énonciation antérieur, et jamais aux autres structures médiatives possibles : folklore, savoir encyclopédique, inférence, qui n'ont pas cette présupposition⁵.

On peut pareillement rendre compte de l'emploi d'atténuation à partir de la présupposition d'un acte d'énonciation implicite antérieur, même s'il a moins d'évidence. Reprenons (2) :

- (2) – bonsoir je voudrais réserver deux places pour ce soir
– oui ce *serait* à quel nom ?

Le présent « *c'est à quel nom ?* » imputerait l'acte de question sur l'identité, potentiellement menaçant pour la face de l'interlocuteur, au locuteur-énonciateur E₁. Le conditionnel, en présupposant fictivement un e₁ antérieur, *ici coréférent à E₁*, introduit une distance *temporelle* énonciative, ce qui, en interaction avec le contexte, revient à bémoliser l'acte interrogatif, et produit le sens de politesse comme ménagement du territoire de l'interlocuteur : la distance énonciative comme signifiant de la distance interlocutive.

Par sa capacité à poser un énonciateur e₁ antérieur à E1, le conditionnel a donc pu développer des effets de sens relevant de la modalité médiative comme l'*emprunt* (dans lequel e₁ ne coréfère pas à E1) ou comme l'*atténuation* (dans lequel e₁ coréfère à E1).

2.2. De la modalité médiative à une forme particulière de modalité épistémique : la suspension du jugement

La rémanence de l'énonciation rapportée sous forme de présupposition d'un énonciateur antérieur nous semble fortement validée par le chemin qui conduit du médiatif à l'épistémique. L'énoncé d'*emprunt* (1) *semble associer* à la médiation énonciative la valeur épistémique d'incertitude. Regardons-y cependant de plus près : plutôt qu'à un jugement d'incertitude, le travail d'abstraction de l'énonciation (e) conduit d'abord, au delà du médiatif, à *suspendre le jugement épistémique* de E₁, ce qui, par inférence, produit l'effet de sens d'incertitude.

On répartit d'ordinaire les emplois modaux du conditionnel en deux groupes : médiatifs, épistémiques. De fait, les différents tours amalgament les deux éléments de la présupposition d'un e₁ antérieur *et* de la suspension du jugement épistémique, dans des proportions différentes. Tendanciellement, le premier élément est plus saillant dans les emplois dits médiatifs, le second dans les

⁵ L'emploi *conjectural* du conditionnel – « Elle ne put résister au torrent de bonheur qui inondait son âme après tant de jours de désespoir. *Aurais-je* de l'amour pour Julien, se dit-elle enfin ? (Stendhal, *Le Rouge et le noir*) – ne contredit pas notre explication (Bres et Azzopardi 2012).

emplois dits épistémiques. Mais aucun n'est pur de l'alliance des deux. Par exemple nous avons expliqué l'effet d'atténuation de (2) par l'imputation fictive de l'énoncé à un e_1 antérieur. Ledit effet est également produit par ce qu'induit cette imputation : que le locuteur suspend son jugement, c'est-à-dire, en interaction avec le contexte, qu'il se place poliment en retrait : le tour est médiatif *et* épistémique.

Nous avons explicité le chemin d'abstraction qui conduit d'une énonciation antérieure rapportée [(e) < (E)] aux effets de sens médiatif et épistémique. Qu'en est-il du second élément, tout aussi structurant, l'ultériorité du procès ?

2.3. De l'ultériorité du procès [(e) → P] à la modalité épistémique de l'éventualité

Dans les emplois modaux, le procès au conditionnel ne peut plus se construire en ultériorité anaphorique dans la mesure où l'acte d'énonciation rapporté (e) n'est plus posé. Qu'advient-il de cet élément de base du conditionnel-temps ? Nous faisons l'hypothèse qu'il emprunte le chemin qui, dans de nombreuses langues (Heine 2003 : 594), conduit du sémantisme concret de l'ultériorité à un élément de sens plus abstrait : la modalité épistémique de l'éventualité pour reprendre la classification de Dendale (2001).

L'ultériorité, – au moins dans la culture occidentale – qu'elle soit déictique (futur) ou anaphorique (conditionnel), est phénoménologiquement liée à une représentation *ramifiée* du temps (Gardies 1975, Martin 1981) : alors que le passé comme le présent sont unilinéaires, l'ultérieur est le *champ des possibles*. En emploi temporel (*Pierre a dit que Corinne **reviendrait***), l'ultériorité anaphorique *implique* l'incertitude de la réalisation effective du procès. Ce qui n'était qu'une inférence dans le conditionnel-temps devient un élément saillant dans les emplois modaux. En (1), le jugement selon lequel *le recours aux biocarburants **serait** un remède pire que le mal* est présenté non comme réel mais comme éventuel ; en (2), le conditionnel « éventualise » l'acte de question alors même que le locuteur est en train de le réaliser intonativement, ce qui concourt à l'effet de sens d'atténuation.

Par des chemins différents, les deux éléments structurants de la morphologie du conditionnel (-ait, -r-) en viennent à signifier la modalité épistémique, dans des aspects complémentaires : la suspension du jugement (avec inférence selon laquelle si E_1 ne se prononce pas, c'est qu'il place le procès dans l'incertitude), *et* le positionnement dans le champ des possibles. Il va de soi que ce n'est que pour l'analyse que nous avons séparé les chemins modaux des deux éléments : dans les faits, il y a interaction entre les processus qui affectent chacun d'eux.

Généralisons : l'ensemble des effets de sens modaux du conditionnel est produit par les trois ingrédients de la distance énonciative, de la suspension du jugement, et de l'éventualité, dérivés de la structure temporelle, en interaction avec des contextes différents. Ce que nous illustrerons rapidement par un 3^{ème} type d'emploi : le conditionnel dit (*pré*)ludique :

- (3) (deux enfants jouent aux vendanges avec des playmobils)
– alors moi je *prendrais* le tracteur et j'*irais* à la cave coopérative pendant que toi tu *couperais* des raisins

Cet emploi apparaît toujours dans un contexte de jeu (d'enfants la plupart du temps), qui implique les partenaires de l'interlocution s'inventant une autre identité, à partir de laquelle ils développent des activités sur le mode du faire semblant. Le conditionnel participe activement à la production de l'effet (pré)ludique en ce qu'il permet la dissociation énonciative : il présuppose un énonciateur e_1 pour qui « prendre le tracteur » et « aller à la cave » sont des possibles, alors que E_1 sait très bien qu'ils ne correspondent pas à la réalité effective. Cependant E_1 suspend son jugement épistémique, ce qui permet à l'espace transitionnel du jeu de se développer dans le champ des possibles. Notons que les auxiliaires modaux épistémiques (en fr. *devoir*, esp. *deber*, anglais *can, must, may*), qui trouvent leur origine dans des modalités de l'agent, ne sauraient participer à la production du sens (pré)ludique : ils ne présupposent pas de dédoublement énonciatif.

CONCLUSION

Le français, comme la plupart des langues romanes, a développé, à partir des éléments morphologiques (*-r-*, *-ait*) structurant l'emploi temporel du conditionnel, des emplois modaux médiativo-épistémiques. Nous avons parlé, dans notre étude, de *dérivation* et utilisé le terme imagé de *chemin*, emprunté à l'approche de la grammaticalisation (*i. a.* Bybee et *al.*, 1994). *S'agit-il là d'un processus relevant de la grammaticalisation ?* Nous réservons notre réponse pour une recherche ultérieure, nous contentant pour l'heure de préciser trois points :
- Le parcours de ce chemin n'a rien d'obligatoire. Pour ne prendre comme exemples que l'espagnol et le français : ces deux langues, si elles ont dérivé des valeurs modales à partir de la valeur temporelle de manière globalement semblable, l'ont fait parfois différemment : p. ex. l'espagnol ne peut produire l'effet de sens (pré)ludique avec le conditionnel ; le français, de son côté, n'a pas développé, à partir de ce temps, l'effet de sens *conjectural* fondé sur un raisonnement déductif (Azzopardi 2011, Sarrazin 2012) :

(3) Eugenio se volvió a casar al poco, con una chica muy joven, ni veinte años *tendría*, y menos que aparentaba. (Lucía Etxebarria, *Una historia de amor como otra cualquiera*, 2004)

(3a) Eugène se remarierait rapidement, avec une fille très jeune, elle **aurait* / *devait* même pas *avoir* 20 ans (...).

- Le cheminement semble être diachronique : si nous ne disposons pas de datation pour le tour (*pré*)*ludique*, il est désormais établi que l'emploi d'*emprunt* dont les prémisses remontent au XVI^e. (Bourova et Dendale 2009) se développe au XIX^e et surtout au XX^e ; et que celui d'*atténuation* apparaît dans les soties du XV^e-XVI^e. (Wilmet 1970 : 412) (cf. ici même l'article de Patard et De Mulder).
- La productivité du conditionnel roman ne se limite pas à la dérivation de valeurs modales. Dans la plupart des langues de cette famille, s'est développée au XIX^e, à partir de la valeur temporelle d'ultérieur du passé *subjective*, une valeur temporelle d'ultérieur du passé *objective* (Damourette et Pichon 1936, Bres 2012) :
 (4) Elle monta, posant la sac à la place de ses pieds. Durant tout le trajet le sac gênerait ses pieds mais Kastner n'oserait pas suggérer qu'on le transférât sur la banquette arrière. (Echenoz, *Les Grandes blondes*, 1995).

BIBLIOGRAPHIE

- Azzopardi S. 2011, *Le futur et le conditionnel : valeur en langue et effets de sens en discours. Analyse contrastive espagnol / français*, Thèse de doctorat, Université Paul-Valéry Montpellier III.
- Bourova V. et Dendale P., 2012, « *Serait-ce un conditionnel de conjecture ?* Datation, évolution et mise en relation des deux conditionnels à valeur évidentielle », *Cahiers Chronos*, à paraître.
- Bres J., 2009, « Dialogisme et temps verbaux de l'indicatif », *Langue Française* 163, 21-39.
- Bres J. 2012, « L'expression verbo-temporelle de l'ultériorité dans le PASSE : de la *subjectivité* à l'*objectivité* », CMLF 2012, www.ilf.cnrs.fr
- Bres J. et Azzopardi S., 2012, « *On aurait oublié les clés du dialogisme sur la porte de l'analyse ?* De l'effet de sens de *conjecture* du futur et du conditionnel en français », in Bres J., Nowakowska A., Sarale J.-M., Sarrazin S., (éd.), *Dialogisme : langue, discours*, Bruxelles : Peter Lang, sous presse.
- Bybee J., Perkins R. Et Pagliuca W. 1994, *The evolution of grammar: tense, aspect, and modality in the languages of the world*, Chicago-Londres : The University of Chicago Press.
- Damourette, J. & Pichon, J. (1911-1936) *Des mots à la pensée: Essai de grammaire de la langue française* (Tome 5). Paris: D'Artrey.
- Dendale P., 2001, « Les problèmes linguistiques du conditionnel français », in Dendale P. et Tasmowski L. (éds), *Le conditionnel en français*, Université de Metz : Recherches linguistiques 25, 7-18.
- Gardies J.-L., 1975, *La logique du temps*, Paris : PUF.
- Guentcheva Z., 1996, (éd.), *L'énonciation médiatisée*, Louvain : Peeters.
- Lazard G., 1956, « Caractères distinctifs de la langue tadjik », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 52, 117-186.
- Gosselin L., 2001, « Relations temporelles et modales dans le conditionnel journalistique », in P. Dendale et L. Tasmowski 2001, 45-66.

- Heine B. 2003, « Grammaticalization », in B. Joseph et R. Janda, *The Handbook of Historical Linguistics*, Oxford: Blackwell, 575-601.
- Martin R., 1981, « Le futur linguistique : temps linéaire ou temps ramifié ? (à propos du futur et du conditionnel en français) », *Langages* 64, 81-92.
- Reichenbach H., 1947, *Elements of symbolic logic*, New York, Dover Publications, 1980.
- Sarrazin S., 2012, « Dialogisme de langue et dialogisme de discours : des emplois dits concessifs du futur et du conditionnel en espagnol », in J. Bres, A. Nowakowska, J.-M. Sarale, S. Sarrazin (éds), *Dialogisme : langue, discours*, Berne : Peter Lang., à paraître.
- Wilmet M., 1970, *Le système de l'indicatif en moyen français*, Genève, Droz.